



Transformer la menace du COVID-19 en une occasion de soutenir davantage le patrimoine documentaire

La pandémie du COVID-19 a déjà été déclarée par de nombreux pays comme la plus grave urgence sanitaire de l'histoire moderne. La manière dont le monde réagit à cette crise mondiale sans précédent fera partie des livres d'histoire. Les institutions de mémoire, notamment les archives nationales, les bibliothèques, les musées, ainsi que les organismes d'enseignement et de recherche, enregistrent déjà les décisions et les actions prises qui aideront les générations futures à comprendre l'ampleur de la pandémie et son impact sur les sociétés.

Dans ce contexte et dans le cadre de cette crise sanitaire mondiale, le patrimoine documentaire est une ressource importante pour fournir une perspective historique sur la manière dont les gouvernements, leurs citoyens et la communauté internationale ont fait face aux pandémies dans le passé.

Plusieurs pays ont déjà émis des ordonnances pour la préservation méticuleuse des documents officiels liés à la pandémie. Cela souligne non seulement la gravité de la situation actuelle, mais aussi l'importance des institutions de mémoire pour fournir les documents ou les ressources de gestion de l'information nécessaires pour comprendre, contextualiser et surmonter de telles crises à l'avenir. Dans le même temps, les archives des expressions artistiques et créatives de l'humanité, qui constituent une partie essentielle de notre patrimoine documentaire, sont une source de connectivité sociale et de résilience pour les communautés du monde entier.

L'UNESCO, par le biais du programme "Mémoire du monde", est prête à soutenir tous les États membres qui souhaitent préserver les documents officiels liés au COVID-19 dans le cadre de la recommandation de l'UNESCO 2015 concernant la préservation du patrimoine documentaire et l'accès à ce patrimoine, y compris sous forme numérique.

Quatre domaines clés exigent un partage des responsabilités entre les États membres, les institutions de mémoire et les citoyens pour répondre au COVID-19 - et se préparer à répondre aux futures pandémies. Ces domaines reposent, entre autres, sur les valeurs éducatives, sociales, scientifiques et artistiques communes du patrimoine documentaire.

Premièrement, il est nécessaire d'amplifier la coopération nationale et internationale en matière de préservation et d'accessibilité du patrimoine documentaire. Cela se fait par le biais du réseau des comités nationaux et régionaux du programme "Mémoire du monde" de l'UNESCO. À cette fin, l'UNESCO s'appuie également sur la solidarité internationale entre ses partenaires, notamment la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des institutions (IFLA), le Conseil international des archives (ICA), le Centre international d'études pour la conservation et la

restauration des biens culturels (ICCROM), le Conseil international des musées (ICOM) et le Conseil de coordination des associations d'archives audiovisuelles (CCAAA), pour n'en citer que quelques-uns.

Deuxièmement, les États membres doivent accroître les investissements dans la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire en vue de réduire et de gérer les risques de catastrophes. La plupart des institutions de mémoire dépendent de l'aide publique et les commandes de "refuge sur place" ont inévitablement eu des effets dévastateurs sur leurs flux de revenus. Par conséquent, à l'avenir, l'investissement de l'État - avec l'investissement du secteur privé - sera vital pour leur fonctionnement efficace et leur survie finale. Il est louable que les institutions de mémoire aient fait preuve d'une résistance extraordinaire en continuant, dans le contexte de cette crise sanitaire mondiale, à servir le public par des expositions gratuites en ligne, en mettant à disposition des copies numérisées de manuscrits anciens et en s'engageant efficacement auprès des citoyens sur les médias sociaux. Elles doivent également disposer des ressources et des droits nécessaires pour collecter des documents - tant des documents officiels que de la société en général, en ligne et hors ligne - afin de garantir une documentation aussi complète que possible sur la crise.

Troisièmement, il est important, aujourd'hui plus que jamais, que les institutions de mémoire deviennent encore plus facilement accessibles aux chercheurs, aux décideurs politiques, aux professionnels des médias, aux scientifiques et à la communauté au sens large. Comprendre comment les dirigeants ont réagi aux urgences sanitaires dans le passé peut éclairer les décisions des décideurs politiques d'aujourd'hui. Les scientifiques peuvent également utiliser les archives des épidémies passées pour améliorer leurs méthodes et identifier la meilleure ligne de conduite à adopter pour contrer la propagation de nouvelles maladies. Plus généralement, les documents de source primaire donnent des indications sur les aspects socio-économiques, politiques et culturels de toute pandémie qui mettent en perspective les perceptions actuelles du COVID-19. En outre, grâce à l'accès à distance, les institutions de mémoire et autres dépôts pourraient aider les communautés à se connecter les unes aux autres et fournir une aide psychosociale par le biais d'enregistrements de cultures, de langues et d'expressions créatives partagées.

En outre, les archives audiovisuelles et les archives des médias de service public s'emploient à documenter la pandémie, notamment la manière dont les verrouillages touchent presque chaque individu, la manière dont les gouvernements font face à cette crise sanitaire et économique, la manière dont les médias y réagissent, ainsi que la manière dont de nouvelles expressions de solidarité émergent et contribuent à l'accélération du rythme de la numérisation, une grande partie de la main-d'œuvre et des jeunes scolarisés devant recourir au travail et à l'enseignement à distance.

En outre, la préservation et la mise à disposition de ces sources primaires peuvent permettre de sensibiliser le public et de le faire participer aux procédures de santé publique, en s'appuyant sur les enseignements de l'histoire.

Enfin, les individus, les décideurs politiques et la communauté scientifique sont encouragés à apprécier la valeur d'utilité des institutions de mémoire en tant que détenteurs de la mémoire du monde dans toutes ses manifestations, y compris les pandémies et la réponse du monde à celles-ci. Les archives, les bibliothèques et les musées ont toujours été les gardiens d'informations fiables et

de qualité. Avec la désinformation croissante autour de la pandémie du COVID-19, les institutions de mémoire peuvent collecter, cataloguer et diffuser des informations factuelles et scientifiques et fournir des perspectives critiques et comparatives. En fin de compte, grâce à leurs efforts de conservation de la documentation sur les réactions dominantes au COVID-19, ce sont elles qui façonneront la représentation de cette pandémie pour les générations futures.

Cet appel à une responsabilité partagée est clairement exprimé dans les archives du programme d'éradication de la variole de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), inscrites au registre international de la Mémoire du monde de l'UNESCO en 2017. En 1966, l'OMS a lancé un programme mondial pour éradiquer la variole, une maladie qui affligeait l'humanité depuis des millénaires. En 1980, l'Assemblée mondiale de la santé de l'OMS a confirmé l'éradication de la variole. Les archives du programme d'éradication de la variole fournissent un compte-rendu documentaire des décisions et des actions prises pour l'éradication de la maladie et guident tout effort similaire pour la suppression des maladies actuelles.

Il est donc essentiel que nous garantissions l'existence d'un dossier complet sur la pandémie du COVID-19, afin de pouvoir prévenir une autre épidémie de cette nature ou mieux gérer l'impact de tels événements mondiaux sur la société à l'avenir.

Cosigné :

Moez Chakchouk, Sous-Directeur général pour la Communication et l'information, UNESCO.

Gerald Leitner, Secrétaire général, IFLA.

David Fricker, Président, ICA.

Peter Keller, Directeur général, ICOM.

Webber Ndoro, Directeur général, ICCROM.

Toby Seay, Président, CCAAA.

Papa Momar Diop, Vice-président, ARCMOW (Comité régional de la Mémoire du monde pour l'Afrique).

Kwibae Kim, Président, MOWCAP (Comité régional de la Mémoire du monde pour l'Asie et le Pacifique).

Sandra Moresco, Présidente, MOWLAC (Comité régional de la Mémoire du monde pour l'Amérique latine et les Caraïbes).

